

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

VINGT-TROIS NOUVEAUX PROJETS POUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LA FAUNE EN MILIEU FORESTIER

Québec, le 24 mars 2010. La Fondation de la faune du Québec annonce l'approbation de vingt-trois projets dans le cadre du programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier*, pour une contribution totale de 912 975 \$. Ce nouveau programme constitue une initiative conjointe de la Fondation et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et elle a été rendue possible grâce aux revenus générés par la hausse des tarifs des permis de chasse, de pêche et de piégeage entrée en vigueur le 1^{er} avril 2009.

Comme le soulignait le président-directeur général de la Fondation, M. André Martin, « en cette première année du programme, nous croyons que ces investissements favoriseront la mise en place d'une gestion intégrée des ressources en milieu forestier en permettant une meilleure considération des enjeux fauniques dans la gestion du territoire, notamment lors de la planification forestière ».

La gestion intégrée des ressources constitue la pierre d'assise du modèle de développement régionalisé actuellement mis en place à l'échelle du territoire québécois et concrétisé par le nouveau régime forestier. Une vaste gamme d'acteurs pourront œuvrer en ce sens dans les diverses régions du Québec.

Les montants octroyés pour l'année 2010 sont répartis dans huit régions administratives. « Cette aide financière permettra de répondre aux besoins des utilisateurs et des gestionnaires de territoires fauniques, en plus de favoriser la participation des organismes fauniques à la planification des ressources et du territoire, afin d'assurer une gestion optimale de la faune », a mentionné le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, M. Serge Simard.

Qu'il s'agisse de mieux identifier les sites d'intérêt faunique d'un territoire, de prendre en considération l'habitat de l'original dans un plan d'aménagement forestier, d'en évaluer l'impact sur la possibilité de récolte et l'activité économique ou d'identifier des cibles fauniques à atteindre à l'échelle d'une région, ces initiatives contribueront à une meilleure compréhension des besoins de la faune terrestre, aviaire et aquatique et faciliteront une plus grande prise en compte.

Rappelons que le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, M. Serge Simard, a accordé, en décembre dernier, une aide financière de 700 000 \$ à la Fondation de la faune du Québec pour l'instauration du Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier. Ce montant est complété par la participation financière de la Fondation.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. Depuis 1987, elle soutient plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Sources :

M. Benoît Mercille
Directeur des communications et des partenariats financiers
418 644-7926, poste 132
benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M. Pierre Breton
Coordonnateur de projets
418 644-7926, poste 124
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca

M. Jack Roy
Attaché de presse
Cabinet du ministre délégué aux
Ressources naturelles et à la Faune
418 643-7295

Liste des projets en annexe